



Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que grâce au soutien de **l'ARS Nouvelle-Aquitaine**, et au concours de la **CNSA**, dans le cadre de **France Relance**, et de **l'Union Européenne**, le **SSIAD du Canton d'Allasac a perçu une subvention pour moderniser ses équipements numériques.**

Cette subvention a permis :

- L'acquisition d'un nouveau logiciel métier répondant aux exigences du Ségur Numérique en Santé,
- L'utilisation de l'Identifiant National de Santé (INS) pour tous les bénéficiaires, améliorant l'identitovigilance,
- L'accès au Dossier Médical Partagé (DMP), pour fluidifier les parcours de santé,
- La mise en place d'une Messagerie Sécurisée de Santé (MSS), afin de sécuriser les échanges entre professionnels de santé.